

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 30 juillet 2012

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le trente juillet, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS (a procuration pour M. DUCASSE), MM. DUBOS (a procuration pour M. LAMOTHE) , BATS, Mme BERBILLE, Mme ROLLIN, MM. CABANNES, DUPOUY, MARSAN, LASSUS (a procuration pour Mme ROCA), Melle DAVERAT, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mme DEHEZ-BATISTA.

Etaient excusés : LAMOTHE (a donné procuration à M. DUBOS), M. DUCASSE (a donné procuration à Mme DEGOS), Melle POLESE, Mmes DUBUN, ROCA (a donné procuration à M. LASSUS), M. MOUCHEBOEUF, Mme LEFORT.

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance E

Délibération n° 6

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DEGOS, Adjointe au Maire

OBJET : Contrat éducatif local

Il est proposé à notre conseil municipal de donner un avis favorable aux quatre fiches actions :

- Conseil municipal d'enfants et de jeunes, financement de projets
- Accompagnement à la parentalité, financement de projets
- Culture musicale et handicap
- Sport pour tous

Sur avis favorable de la commission éducation jeunesse du 14 juin 2012, et de solliciter les meilleurs financements possibles, tout en autorisant Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable aux quatre fiches actions :

- Conseil municipal d'enfants et de jeunes, financement de projets
- Accompagnement à la parentalité, financement de projets
- Culture musicale et handicap
- Sport pour tous

SOLLICITE les meilleurs financements possibles,

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES